

Royaume, reviennent volontairement à leurs Corps dans trois mois, à compter de la date de la présente, & ceux qui sont hors du Royaume dans six mois, à compter de la même date : Bien entendu que le Cartel conclu dans l'année 1738. entre Nous & la Couronne de Dannemarc, demeurera dans sa force, & sans qu'il y soit donné la moindre atteinte.

*Edit sur la
Navigation.*

Par une autre Ordonnance Royale également émanée à l'occasion de la présente guerre, il est permis à tous les Vaisseaux des Nations amies de la Suede, de naviger librement aux Ports & Havres de Russie qui ne sont point bloqués, moyennant qu'ils s'abstiennent d'avoir à bord aucunes marchandises ou effets de contrebande. On comprend sous ce nom généralement tout ce qui peut servir à la guerre, comme canons, mortiers, fusils & mousquets, sabres, épées, bayonnettes & autres armes, toutes sortes de munitions ou d'attirails de guerre, des habits pour les Troupes & même des Chevaux.

*Rupture
précipitée.*

II. Il y a à remarquer sur la rupture avec la Russie, qu'elle a été si précipitée, qu'on n'a pu préparer toutes les choses pour agir au moment qu'elle seroit déclarée; car il est certain, sur-tout quant à l'Armée de Finlande, qu'elle n'est pas actuellement assez nombreuse pour agir offensivement, & soutenir les suites qu'on peut attendre de la déclaration de la guerre. Mais elle doit l'être dans peu, puisqu'on va envoyer encore dans cette Province de nouveaux transports de Troupes, outre 1200. hommes de la Garde du Roi, qui se sont embarqués le 23. Août pour y passer. Le Comte de Lewenhaupt, Maréchal de la Diète, laquelle n'a pas pris